

## Sikagard® Protection Façade

Imperméabilisant incolore, hydrofuge de façade.

<b>Présentation</b>	Sikagard® Protection Façade est un imperméabilisant incolore à base de dérivés siliconés en phase aqueuse, prête à l'emploi.
<b>Domaines d'application</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Imperméabilisation de façade sans en modifier l'aspect.</li> <li>n Fort effet perlant.</li> <li>n Applicable sur support mortier, enduit à base de ciment, fibres-ciment ou pierre même légèrement humides.</li> </ul>
<b>Caractères généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Suppression des effets de la porosité des façades en maçonnerie, béton, mortier : une imprégnation de Sikagard® Protection Façade appliquée en surface empêche les infiltrations d'eau à l'intérieur des matériaux non fissurés.</li> <li>n Perméabilité à l'air assurée : le support « respire ».</li> <li>n Protection invisible : l'application de Sikagard® Protection Façade ne modifie généralement pas l'aspect du matériau qui conserve son modelé et ses coloris naturels.</li> <li>n Propreté des façades exposées à la pluie : le ruissellement de l'eau sur les parties traitées avec Sikagard® Protection Façade facilite l'élimination des poussières, suies, ...</li> <li>n Amélioration de l'isolation thermique : un mur sec possède un coefficient d'isolation thermique très supérieur à celui d'un mur humide.</li> <li>n Diminution de l'accrochage des mousses, lichens, ...</li> </ul>
<b>Caractéristiques</b>	
Coloris	Incolore
<b>Conditionnement</b>	Bidons de 2 litres, 5 litres et 20 litres.
<b>Stockage</b>	Sikagard® Protection Façade doit être stocké à l'abri du gel et des chaleurs excessives.
<b>Conservation</b>	24 mois dans son emballage d'origine fermé.
<b>Données techniques</b>	
Densité	1
<b>Conditions d'application</b>	
Consommation	<p>Dépend de la porosité du support :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>n sur mortier : 0,150 à 0,200 l/m<sup>2</sup>, soit 1 litre pour 5 à 6 m<sup>2</sup>.</li> <li>n sur matériaux poreux un essai préalable est nécessaire pour déterminer la consommation exacte.</li> </ul> <p>Toute surconsommation peut provoquer l'apparition de traces blanchâtres.</p>

<b>Qualité du support</b>	<p>n Tous les supports à base de liant hydraulique (ciment, chaux...) doivent avoir 28 jours d'âge avant application, afin de présenter une carbonatation superficielle suffisante.</p> <p>n Sur les enduits monocouche contenant de la CHAUX et sur matériaux argileux (briques, tuiles...) pouvant contenir des sels dissouts, un essai préalable sur 72 heures est recommandé, pour vérifier une éventuelle apparition d'efflorescences dues à la dissolution de ces sels par le Sikagard® Protection Façade.</p>
<b>Préparation du support</b>	<p>n Nettoyer et brosser les surfaces à traiter, éliminer les efflorescences.</p> <p>n Le support sera de préférence sec.</p> <p>n Protéger les vitres, les menuiseries aluminium, les vernis et peintures.</p>
<b>Mise en œuvre</b>	
<b>Conditions d'utilisation</b>	Température minimale d'application : + 5°C.
<b>Application</b>	Sikagard® Protection Façade s'applique à la brosse, au rouleau ou au pulvérisateur. Appliquer de haut en bas en évitant les coulures. Procéder à l'application en une seule couche.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	<p>Sikagard® Protection Façade attaque légèrement le verre et l'aluminium et peut tacher les vernis et peintures : en cas de projection, laver immédiatement à l'eau.</p> <p><b>Sikagard® Protection Façade ne peut pas être peint.</b></p> <p>Ne peut pas être utilisé dans des bassins, ni dans des piscines ou des réservoirs.</p>
<b>Séchage</b>	<p>Quelques heures en fonction des conditions atmosphériques.</p> <p>Protéger la surface traitée de la pluie pendant le séchage du Sikagard® Protection Façade.</p>
<b>Nettoyage des outils</b>	A l'eau immédiatement après application.
<b>Précautions d'emploi</b>	Pour les précautions d'emploi et l'élimination des déchets, consulter la fiche de données de sécurité disponible sur notre site <a href="http://www.sika.fr">www.sika.fr</a>
<b>Réglementation COV*</b>	<p>Selon la directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / h type pa) est de 30 g/l de produit prêt à l'emploi.</p> <p>La teneur en COV* du Sikagard® Protection Façade, prêt à l'emploi, est d'environ 0 g/l.</p> <p>*Composés Organiques Volatils</p>
<b>Mentions légales</b>	<p>Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.</p> <p>«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»</p>

